

## Apatride. Comment vivre sans exister ?

par Anaïs Llobet, lauréate du concours organisé par le Haut-Commissariat aux Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) en partenariat avec "Le Monde" (30.8.2011). Campagne du HCR sur l'apatridie

Originaire d'Ouzbékistan, Anastasia Trevogin a été reconnue apatride en 2008, après plus de dix ans de clandestinité en France. "On croit enfin entrer dans une case, mais c'est une impasse", accuse-t-elle. "Dans ma famille, on n'existe pas de mère en fils." Chemisier blanc, collier élégant et ventre arrondi, difficile de croire qu'Anastasia Trevogin va accoucher d'un enfant "qui n'existe pas". Jusqu'à ses 25 ans, la jeune femme a vécu avec un acte de naissance comme seule preuve d'identité. Aujourd'hui, elle est apatride, et c'est au tour de ses enfants de "vivre sans exister".

Membres de l'opposition, ses parents ont dû quitter précipitamment l'Ouzbékistan. Après quelques mois passés en prison, le père d'Anastasia emmène sa famille en France. Pour passer clandestinement les frontières françaises, son acte de naissance est amplement suffisant.

Tandis que ses parents se battent pour bénéficier du droit d'asile, Anastasia va au lycée. "J'étais très intégrée, une vraie petite Française", se souvient la jeune femme. Avec la complicité de ses professeurs, elle passe son bac, dont elle ne recevra jamais le diplôme, faute de carte de séjour. "A 17 ans, je me suis rendu compte que si mon acte de naissance prouve que je vis, je n'existe pas vraiment", explique Anastasia.

Elle, qui espérait poursuivre ses études, doit travailler au noir. Malgré les difficultés, Anastasia met un point d'honneur à s'habiller chic "pour faire illusion". "Avec mes parents, on attendait la gorge nouée qu'on nous dise si on avait été assez persécutés pour mériter le droit d'asile", se souvient-elle.

La réponse est non. Tour à tour, l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) et la Cour nationale du droit d'asile ne reconnaissent pas les parents d'Anastasia comme réfugiés politiques. La jeune fille accouche alors d'une petite fille, Alexandra. "Comme je ne pouvais pas prouver mon identité, les médecins ont refusé de me la confier. Ils l'ont vue sortir de mon ventre, mais ça n'a pas suffi pour qu'ils me considèrent comme sa mère !", dit Anastasia. Les services administratifs menacent d'emmener l'enfant, avant de noter le nom de son père, russe, sur l'acte de naissance. "Il a fait un bébé tout seul. On n'arrête pas le progrès", ironise la jeune femme.

Comme sa mère avant elle, Alexandra n'a qu'un acte de naissance pour prouver son identité. L'histoire se répète. "Elle ne peut même pas devenir russe. La Russie ne considère pas son père comme un Russe, mais comme un traître depuis qu'il a demandé l'asile politique en France, indique Anastasia.

Jusqu'à ce qu'elle bénéficie du droit du sol français, à 18 ans, ma fille n'existe pas."

Anastasia finit par engager un avocat. "J'ai eu de la chance, mais comment font ceux qui ne parlent pas français et qui ne peuvent pas économiser ?" Pendant deux ans, tous deux harcèlent les ambassades d'Ouzbékistan et de Russie pour qu'elles envoient un certificat prouvant qu'elle n'est pas "l'une des leurs". A ce souvenir, Anastasia baisse les yeux. "C'est dur de voir écrit noir sur blanc "non, tu n'es rien", "non, tu ne viens de nulle -part"", souffle-t-elle.

Anastasia montre une carte de séjour d'un an, sa première "preuve d'identité". Sur la ligne "nationalité", on lit "apatride-apatride". Fin 2008, Anastasia apprend que l'Ofpra a accepté son dossier. "Au début, j'étais heureuse. Je pouvais enfin travailler légalement et commencer des études, mon rêve, témoigne la jeune femme. Mais j'ai très vite déchanté : en devenant apatride, on croit enfin entrer dans une case, mais c'est une impasse." S'inscrire à la bibliothèque, ouvrir un compte bancaire... impossible. Son statut d'apatride affole.

Selon les institutions, Anastasia devient russe ou ouzbèke. "Partout, je suis quelqu'un, mais au final, je ne suis personne", résume-t-elle. Et elle, que se sent-elle ? "Rien. Mais je veux devenir française, pour que ma fille ait une vie et une existence."

Aujourd'hui, Anastasia est à nouveau enceinte. Son aînée, Alexandra, vient de fêter ses 6 ans et a déjà les idées bien claires. "Mon frère et moi, on est français et on s'en fiche des papiers !", martèle la petite fille espiègle. Considérée comme une "mineure étrangère isolée en France" depuis que son père a été expulsé en Russie, Alexandra risque pourtant de voir ses rêves d'enfant troublés par "les papiers". "Ce n'est pas facile de vivre quand on n'existe pas", conclut amèrement sa mère.

[http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/08/29/comment-vivre-sans-exister-par-anais-llobet\\_1564891\\_3232.htm](http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/08/29/comment-vivre-sans-exister-par-anais-llobet_1564891_3232.htm)